



MAIRIE
DE
FERRIERES ST MARY
CANTAL
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du 17 octobre 2022

Présents : Franck de Magalhaès, Alain Cros, Sonia Chadel, Patrice Bauger, Daniel Salsac, Jacky Chalier, Francis Garlaschi.

Procurations : Amélie Rolland à Franck de Magalhaès
Marc Sadouni à Francis Garlaschi
Martine Pantel à Sonia Chadel

Absente : Frédérique Fontanier

- **Approbation du compte rendu du conseil du 11 juillet 2021**

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

- **Rapport d'information Générale du Maire**

Naissance d'Estéban le 5 octobre.

Succès du pèlerinage à Saint Mary Le Cros.

Fête du 15 août à Ferrières.

Fête du four à Lusclade le 20 août.

Tour pédestre du Cantal le 26 août.

Spectacle à la salle François Aurouze.

Succès du camping : +34% de recette sur 1 an avec des nouveautés comme le verger conservatoire et le sentier pédagogique.

L'adressage est à 80% terminé, tous les numéros sont mis.

Extinction de l'éclairage public de minuit à 5h depuis le 10 octobre.

Rénovation des trois croix du calvaire de Lusclade.

Implantation d'une aire de pique-nique au Mont Journal par l'association *Autour du Mont Journal*.

Nous sommes la seule commune du secteur à ne pas avoir eu de difficultés de gestion de l'eau malgré la sécheresse.

Travaux sur l'Alagnon pour la préservation des berges et de la canalisation d'eau et assainissement qui vient du camping ; et sur les berges du ruisseau de Valjouze.

- **Présentation ONF par Philippe Rouanne, Olivier ROA, Vanessa JOLY.**

12 septembre, arrêté préfectoral acte la mise en place d'un partenariat pour la gestion de la forêt communale, soit 105ha et plan de gestion forestier sur les biens communaux et sectionaux.

Rapport n°1 : approuver les aménagement forestiers 2022-2041

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

Rapport n°2 : projet de contrat Natura 2000 « bois sénescents ».

Ce contrat indemnise la commune à hauteur de 2000€/ha car il interdit toute exploitation forestière pendant 30 ans sur 14,65ha et indemnisation des arbres remarquables. Au total l'indemnité s'élève à 31 318,40 €.

La commune confie à l'ONF le marquage de l'ilot sénescents pour 5 416, 47€.

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

• **Rapport n°3 : Dissolution de la structure école pour le bilan social**
Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

• **Rapport n°4 : Demande de subvention pour le gîte de Lusclade à la Région Auvergne Rhône-Alpes**
Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 2

• **Rapport n°5 : Aménagement du chalet 7 pour l'accueil des pèlerins de la Via Arverna**
Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

• **Rapport n°6 : Achat de cartes postales anciennes du bourg de Ferrières**
Proposition de vente à 800€ au lieu de 850€ mais pour quel projet (exposition, livre ?)
Un prix élevé, les cartes sur Lusclade ont déjà été vendues.
La commune fait une proposition d'achat à 700€, Francis Garlaschi faisant le lien avec le vendeur.
Pour : 6 Abstention : 2 Contre : 2

• **Rapport n°7 : Convention dématérialisée des budgets avec la préfecture**
Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

• **Rapport n°8 : Délibérations modificatives budget communal.**
Virement de crédits provenant des lignes « dépenses imprévues » pour l'achat d'une tonne à lisier et pour l'aménagement des berges de l'Alagnon.
Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

• **Questions diverses**
Infos : De nouveaux frais d'assurance statutaire (pour nos employés communaux) avec une augmentation des taux.

Délibération en faveur du maintien des publications des actes par affichage papier.

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0



F. G. M.
Le Maire, Franck DE
NAGALHAES